

**Programmation de la Flotte 2023
Appel à projets 2022 pour les campagnes programmables à partir de 2024
sur les navires hauturiers**

Chères et chers Collègues,

Fin juillet 2022, nous vous avons transmis une information sur l'impact potentiellement fort du renchérissement des coûts de l'énergie et de l'inflation sur l'activité 2023 de la Flotte océanographique française. A la demande du MESR, la direction de la Flotte de l'Ifremer a chiffré à 9 M€ le budget supplémentaire nécessaire pour tenir les engagements inscrits au cahier des charges de la Flotte : 450 jours d'activité scientifique évaluée sur les navires hauturiers et 960 jours sur les navires côtiers et semi-hauturiers. Cette évaluation a été transmise au MESR.

Le comité directeur de la Flotte s'est réuni le 12 septembre 2022 et a constaté qu'aucun élément nouveau n'était disponible depuis juillet dernier, la crise énergétique qui sévit à l'échelle internationale complexifiant la programmation budgétaire de l'Etat.

Le Comité directeur a donc décidé de surseoir à nouveau à l'appel à projets hauturier 2022 pour les campagnes programmables à partir de 2024. Il se réunira mi-octobre et statuera définitivement sur l'ouverture ou non de cet appel à projets.

Par ailleurs, avec le plein soutien du Comité directeur de la Flotte, l'Ifremer a fait valoir auprès du MESR le besoin financier nécessaire à la tenue des objectifs d'activité de la Flotte en 2023 et souhaite poursuivre la préparation d'une programmation conforme à ses engagements (cf. supra). Il est cependant fort probable que les arbitrages gouvernementaux et le montant de la subvention relative à la Flotte ne seront pas connus avant fin novembre 2022. Si le montant final de la subvention ne permettait pas de respecter l'équilibre financier de la FOF, le Comité directeur serait amené à revoir, en début d'année, la programmation 2023.

Nous avons pleinement conscience de la grande difficulté dans laquelle cette situation instable peut vous mettre mais nous devons, à l'instar de l'Etat, faire face à une situation inédite qui ne permet pas de stabiliser les hypothèses à ce jour. Dans l'objectif de ne pas hypothéquer l'avenir, la préparation de toutes les campagnes potentiellement programmables se poursuit et les chargés d'opération du pôle opérations navales continueront dans les semaines à venir à interagir avec celles et ceux d'entre vous dont les missions sont prévues en 2023.

Olivier Lefort
Directeur de la Flotte océanographique française,
pour le compte du Comité Directeur de l'IR* Flotte Océanographique Française